



18 mars 1986

nouvelles

numéro 238

CSN



8 MARS
La relève
était là!

BAIE-COMEAU

Lock-out chez Reynolds

Pages 2-3



Pages 7 à 11

Baïe-Comeau est menacée

Le 3 mars dernier, la Société canadienne de métaux Reynolds décrétait un lock-out contre le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baïe-Comeau, fort de 1,400 travailleurs et affilié à la CSN.

Cette décision est lourde de conséquences. La tactique du lock-out, fréquemment utilisée par la Reynolds et qui vise à contraindre les salariés à certaines conditions d'emploi, remet en question la liberté de négociation sur laquelle repose notre système des relations de travail. De plus, le présent lock-out occasionne un manque à gagner hebdomadaire de plus de \$1 million à des centaines de travailleurs.

Cette politique draconienne menée contre des travailleurs qui ont fait la prospérité de l'entreprise est inacceptable puisqu'elle menace de déstabiliser à très court terme toute l'économie de la région de Baïe Comeau.

Les faits

Le présent lock-out à la Reynolds est lié au renouvellement d'une convention collective échue depuis le 31 décembre 1985. Rappelons brièvement les faits qui ont amené la situation actuelle.

Le 29 novembre 1985, un avis de négociation était envoyé à la partie patronale en vertu de l'article 52 du Code du travail en vue d'entamer les pourparlers pour un prochain contrat de travail.

Le 12 décembre, les négociations débutaient.

Les principaux points en demande par le syndicat portaient sur les vacances et sur une participation accrue de l'employeur au régime de retraite.

Les quinze séances de négociations qui devaient se poursuivre du 12 décembre au 28 janvier 1986 devaient confirmer ce que les syndiqués savent depuis longtemps au sujet de la compagnie Reynolds, à savoir que les pourparlers directs avec les salariés ne représentent qu'une tactique de temporisation.

Le 28 janvier, une demande était adressée au Ministre du travail par la partie patronale pour qu'il désigne un conciliateur au dossier, afin d'en arriver soi-disant à une entente.

Du 12 février au 3 mars, dix-huit rencontres furent organisées par le conciliateur Marcel Boisvert. Mais avant même que le fonctionnaire ne dépose ses recommandations, la com-

pagne Reynolds décrétait un lock-out contre 1,400 de ses 1,867 salariés.

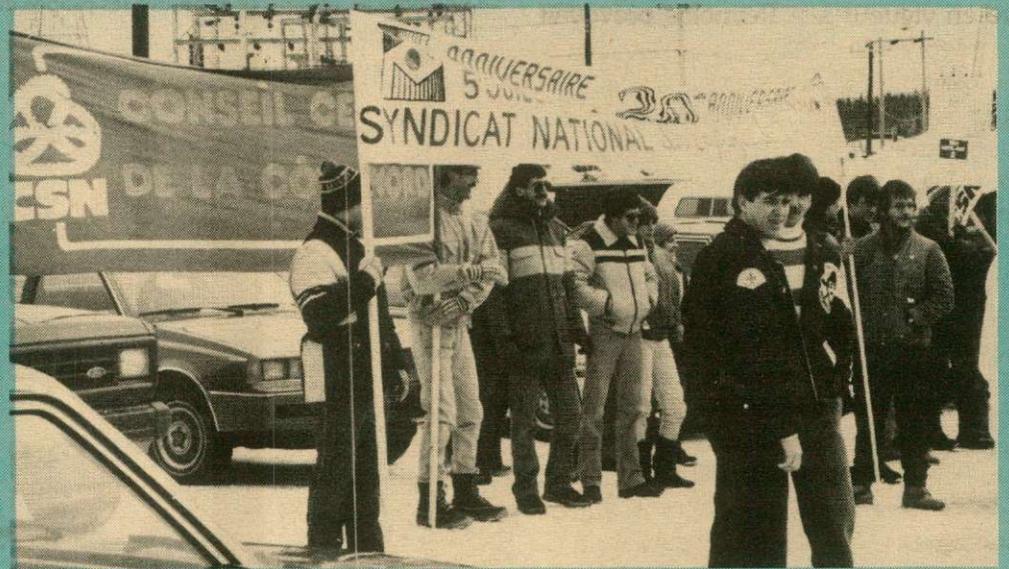
Le 3 mars au soir, jour du lock-out, le conciliateur remettait son rapport aux parties. L'étude des recommandations amena le conseil syndical à rejeter les conclusions du conciliateur.

Lors de l'assemblée générale du 4 mars, les quelque 1,200 syndiqués touchés par le lock-out rejetèrent à 84% le rapport du conciliateur et donnèrent mandat à l'exécutif pour poursuivre les négociations.

Du côté patronal, la ligne dure continuait à prévaloir.

Le 5 mars, une injonction était demandée à la Cour supérieure pour restreindre l'action des piqueteurs. Cette injonction devait se transformer en injonction permanente le 14 mars.

Le 13 mars, la compagnie Reynolds faisait savoir qu'elle était en dé-



Le coup de force de la Reynolds ne passera pas

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Jean-Noël Bilodeau
Michel Crête
Monique Fortin
Jacques Gauthier
Luc Gosselin
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique

Jean Gladu

Composition

Tricycle Compo

Photographies

Archives CSN
Louise De Grosbois
Guy Ouellet
Hélène Rochon
Carl Tremblay

Nouvelles CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN au (514) 598-2155 ou utiliser le réseau télex de la CSN

Impression

Interlitho

Distribution
l'équipe de distribution
de la CSN (514) 598-2233

saccord avec les recommandations du conciliateur Boisvert. Depuis cette date, les négociations sont au point mort.

Des demandes justifiées

La demande principale des syndiqués porte sur un renouvellement du régime de vacances.

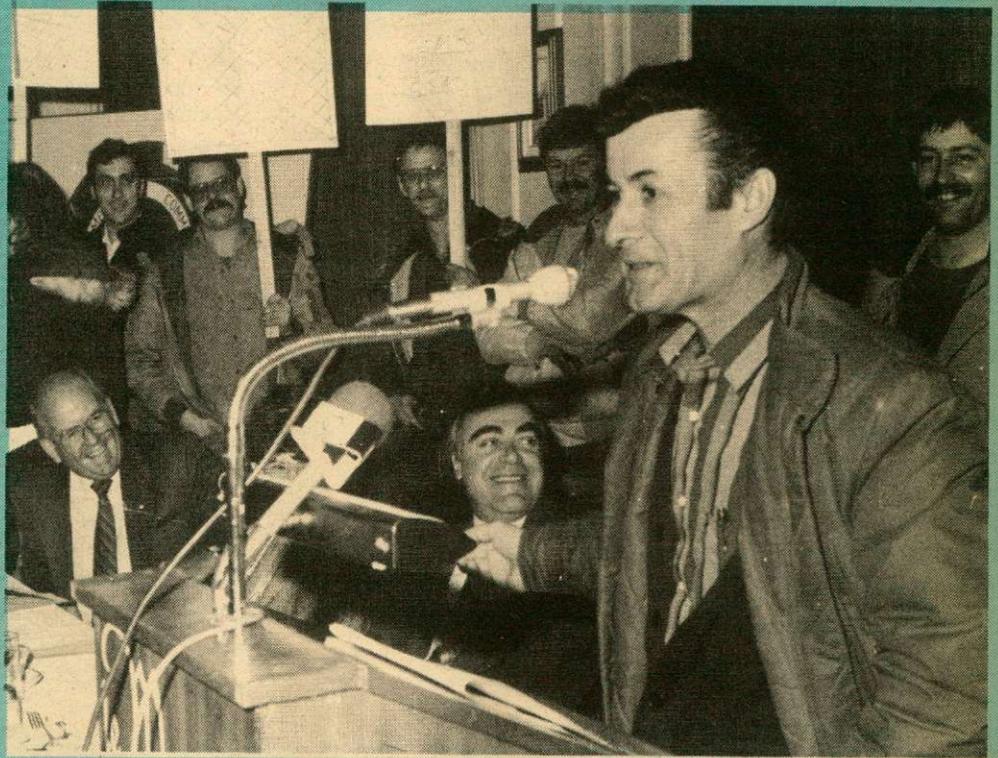
Il faut savoir que les conditions de travail, sur le plan santé/sécurité, sont très dures dans une fonderie comme la Reynolds. Le bruit, la poussière, les émanations gazeuses, le froid et la chaleur font partie des conditions quotidiennes du milieu de production dans lequel évoluent les travailleurs de cette industrie. Avec tous les problèmes qui en découlent.

C'est pourquoi la période de vacances est capitale pour ces travailleurs, question de «s'aérer les poumons» pour employer l'expression utilisée par les travailleurs de la fonderie.

La dernière convention collective en vigueur à la Reynolds prévoyait le régime de vacances suivant: deux semaines de vacances par année jusqu'à la neuvième année de service; puis trois semaines de vacances jusqu'à la seizième année. Quatre semaines de vacances s'obtiennent quand l'ancienneté atteint de 17 à 23 ans. À la 24^{ième} année de service, et ce, jusqu'à la retraite, le travailleur a droit à cinq semaines de vacances par année. Le régime actuel prévoit également qu'à tous les cinq ans, le travailleur a droit à dix semaines de vacances, auxquelles est ajouté un montant supplémentaire équivalent à trois autres semaines. La demande syndicale a pour objectif d'atteindre 4 semaines de vacances dès la troisième année de service et de supprimer les dix semaines de vacances à tous les cinq ans.

Elle ferait passer de 142 à 148 le nombre de semaines de vacances payées à un employé en trente ans. On demande aussi la reprise en congé du temps travaillé les jours fériés et l'augmentation de la participation de l'employeur au régime de retraite.

Les travailleurs acceptent de plus qu'aucune augmentation de salaires ne soit versée pour la prochaine convention collective.



La Chambre de commerce approuve les propos du président du syndicat Rodrigue Bouchard



Près de 700 travailleurs et travailleuses sont venus manifester contre la Reynolds

Enfin, une grande manifestation s'est déroulée samedi le 15 mars dans les rues de la ville de Baie Comeau. Les quelque 700 syndiqués de la Reynolds accompagnés de camarades d'autres industries de la région ont aussi clairement indiqué que le coup de force de la multinationale Reynolds ne passerait pas.

Au point où évoluent les choses, on peut se demander si la petite réflexion qui accompagne la publicité

de la Reynolds dans le bottin de la Chambre de commerce et d'industrie de Baie Comeau fut longuement méditée par les dirigeants de l'entreprise avant qu'ils ne décident de jouer la stratégie offensive contre les salariés? Cette phrase se lit comme suit: «Aujourd'hui, je pense avant d'agir». Sinon, les patrons de la Reynolds auraient peut-être intérêt à le faire. Avant qu'il ne soit trop tard.

La semaine des femmes

La journée internationale des femmes est-elle en voie de devenir la semaine internationale des femmes?

En fait, on souligne cette journée du 8 mars dans la semaine qui précède, et même dans les jours qui suivent. Dans les radios communautaires, les syndicats locaux, les groupes populaires et de femmes, dans les quartiers, les journaux locaux, les régions, un peu partout en somme, le 8 mars prend une place importante.

On en parle, on la fête, on la popularise, on la rend visible: par des brunchs, des dîners ou des soupers communautaires, des projections de films ou de vidéos, des ateliers de discussions, des émissions de radio ou des articles dans les journaux, des pièces de théâtre, des ligues d'improvisation, des jeux, de la musique, de la danse, etc. Plutôt qu'une seule grosse activité, des dizaines et des centaines d'activités de toutes sortes, dans tous les milieux. Une façon de nous rassembler et d'être encore plus nombreuses.

Denise Larochelle



La chorale de la relève...



Directement de Thetford: de l'or rose en fête!



Les organisatrices à Montréal: vous vous en rappelez?

Le brunch du 10 mars

Salut!

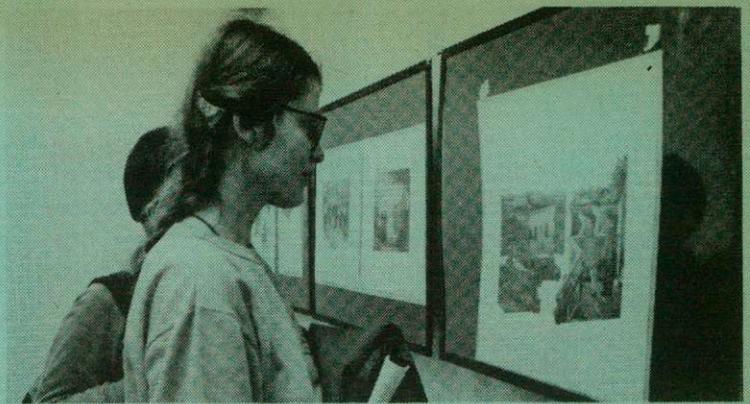
Nous tenons à féliciter le comité organisateur pour la journée des femmes.

Bravo pour le brunch! Les filles de notre syndicat et leurs invitées ont bien apprécié l'atmosphère qui s'y dégageait, et surtout l'authenticité des témoignages de ces femmes comme toutes les autres. En invitant nos mères ou nos amies, on a pu ainsi sensibiliser ces gens moins militants aux problèmes « courants » des femmes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Plusieurs veulent y revenir l'an prochain.

C'est sûrement de cette manière qu'on va réussir à changer l'opinion des gens face aux problèmes que vivent les femmes.

Marie-Josée Belisle



Une exposition d'art visuel: peintre ou photo?



Une bien belle journée à Québec: un 8 mars organisé par la Table régionale des femmes.

Ne laisse pas tomber

Les paroles de la chanson «Femme libérée» étant pour le moins un peu absurdes, une militante propose de nouvelles paroles.

Refrain

Ne laisse pas tomber
Même si c'est pas facile
D'être une femme libérée
T'es quand même pas si fragile
Ne laisse pas tomber
Fais-le pour nos filles
Pour qu'enfin libérées
Elles aient la vie plus facile

Couplets

Chef de famille, séparée, divorcée,
T'es su'l bien-être sous l seuil d'la pauvreté,
T'as des problèmes d pension alimentaire,
C'pas pour demain l'autonomie financière.

Gagner ta vie, c'est un autre souci,
Peu d'garderies, nouvelles technologies,
Un temps partiel ou un travail mal payé,
Des mises à pied... quelle insécurité.

Il faut se le dire, y'a des machos encore
Qui trouvent normal que tu t'lèves aux aurores
Mais un beau jour y faudra bien qu'ils comprennent
Que ça vaut plus que des tonnes de je t'aime

Diane Gingras



La troisième génération ne cède pas sa place: Fleurette Lamarre, par son humour, a su faire rire en racontant des moments importants de sa vie; Léa Roback suit toujours le mouvement...; et Madeleine Parent, à qui on rendait hommage (et aux luttes des femmes) au Spectrum, le soir du 9 mars.



468 femmes au brunch de Montréal: trois générations se rencontraient et se racontaient.

«La santé pour tous en l'an 2000»



Textes: Jean-Pierre Paré

Les progrès réalisés depuis vingt ans en matière d'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux sont des **acquis essentiels à préserver**. Ils ne doivent cependant pas nous empêcher de se rendre compte que notre système est encore immensément **perfectible** à cet égard et à plusieurs autres; ce n'est surtout pas un luxe pour une société qui se veut respectueuse des besoins fondamentaux de tous ses membres que de prendre les mesures pour en corriger les importantes lacunes.

D'autre part, la formulation des solutions à ces lacunes et aux **nouvelles réalités** qui nous confrontent, par exemple le taux sans cesse croissant de vieillissement de la population, doit désormais s'inscrire dans un cadre plus approprié et **moins à courte vue** que la simple politique de «services» qui domine notre système de santé et de services sociaux à l'heure actuelle.

Il en est de même pour d'autres réalités auxquelles nous ne saurions échapper dans l'examen de notre système de services que doit effectuer la Commission Rochon: l'insuffisance de **lits dits de «courte durée»**, le fait que la seule porte d'entrée pour recevoir des soins soit pour plusieurs la **porte de l'urgence**, le fait que la **durée d'attente** pour recevoir des soins ou des services sociaux soit si longue, en sont quelques autres exemples.

La population du Québec, ainsi que les principaux artisans de ce système, ses travailleuses et ses travailleurs, attendent de l'État qu'il imprime à notre système de soins et de services sociaux un **important virage** conduisant à une politique qui vise véritablement à favoriser la santé des gens, et non **pas seulement à leur fournir les services les plus urgents**. Et en ce sens, la Commission Rochon ne doit pas confiner son mandat aux seules dimensions **platement mathématiques** du financement et du fonctionnement du réseau des affaires sociales.

Telle est la trame de fond du mémoire de plus de 100 pages, intitulé «**La santé pour tous: un choix de so-**

ciété», que la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) et la Fédération des professionnelles et professionnels salariés et cadres du Québec (FPPSCQ-CSN) ont présenté le 11 mars devant la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon). Ce mémoire est également épousé par les sept autres fédérations professionnelles de la CSN, tant celles du secteur privé que celles du secteur public.

Un objectif: «la santé pour tous d'ici l'an 2000»

La CSN et ses Fédérations, qui représentent quelque 100,000 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec, proposent à la Commission Rochon d'adopter comme cadre général de la politique de la santé québécoise, l'objectif de «**santé pour tous d'ici l'an 2000**» mis de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1977.

«La «santé pour tous» ne veut pas dire qu'en l'an 2000, les médecins et le personnel infirmier apporteront à tous les habitants de la terre les solutions médicales à leurs maux, ni qu'il n'y aura plus, en l'an 2000, de malades ou d'handicapés, écrivait alors l'OMS. Par contre, la «santé pour tous» veut dire que la santé commence à la maison, à l'école et à l'usine, car c'est précisément là où vivent et travaillent les gens, que la santé se gagne ou se perd. Cela signifie aussi que les ressources disponibles pour la santé -quelles qu'elles soient- seront équitablement réparties dans la population et que des soins essentiels seront accessibles à tous les individus et familles selon des modalités acceptables (...) et avec la participation complète de tous.»

Cette orientation se démarque de celles d'organismes comme le Conseil des Affaires sociales qui voudraient faire reposer sur la moyenne des «performances» individuelles l'évaluation de la santé de toute une population, sans tenir compte des écarts que cette moyenne cache nécessairement.

La cible: les inégalités face à la mort et à la maladie

La CSN et ses fédérations adhèrent à cette orientation de l'OMS parce qu'elle vise notamment à réduire les inégalités face à la maladie et à la mort qui subsistent encore très visiblement dans la population québécoise. Ces inégalités, aux yeux de l'organisation syndicale québécoise, doivent être une cible prioritaire d'une politique de la santé qui vise à s'attaquer aux sources mêmes des problèmes de santé des gens.

Le problème de fond: l'inégalité économique

Une de ces sources, démontre la CSN dans son mémoire, demeure la condition économique des individus.

Ainsi, même si l'espérance de vie à la naissance a connu des progrès considérables depuis 1970, il n'en demeure pas moins que les plus pauvres vivent 4,5 années de moins que les plus riches et selon l'enquête Santé-Canada, les premiers sont proportionnellement plus malades que les seconds. Plus encore, les personnes appartenant au groupe disposant des plus hauts revenus peuvent s'attendre à vivre 7,7 années en bonne santé de plus que les personnes du groupe à revenu le plus faible.

Bas revenus = petite santé

Pour la CSN et ses organismes affiliés, l'égalité des personnes face à leurs chances de demeurer en bonne santé passe par la répartition de la richesse économique: «les conditions de travail difficiles, l'organisation du travail amènent des problèmes de santé chez les travailleurs et les travailleuses, problèmes que connaissent beaucoup moins les personnes dotées de revenus plus élevés, constate la CSN dans son mémoire. En conséquence, une lutte énergique à la pauvreté s'impose toujours, incluant une meilleure redistribution de la richesse de même qu'une politique de plein-emploi. C'est ainsi qu'ultimement on pourra espérer parvenir à une certaine égalité face à la santé».

Des statistiques américaines démontrent d'ailleurs que les taux d'admission dans les hôpitaux, d'homicide, d'emprisonnement, et de mortalité due à certaines maladies, augmentent avec celui du chômage. Autrement dit, bas revenus = petite santé, ou, pour paraphraser Yvon Deschamps, «il y a plus de chances de devenir malade si t'es pauvre et de rester en santé si t'es riche.»

Trois principes

À la base d'un concept de «santé pour tous», affirme la CSN, doivent se trouver trois principes: 1- la personne est un tout et non pas une machine à réparer à la pièce; 2- le problème de la santé individuelle est un problème collectif; 3- l'état de santé de la population ne dépend pas uniquement de l'investissement en services médicaux, mais aussi d'un vaste effort dans le domaine de la prévention et dans celui de la réadaptation.

Contrôler notre environnement

Une véritable politique de la santé n'aura pas d'effets réels sur la vie des gens si elle omet de remettre en leurs mains le contrôle collectif de leur environnement au travail, de leur environnement économique et de leur environnement écologique et physique.

La CSN souligne à ce propos que la fonction «prévention» de notre système de santé et de services sociaux, laquelle constituait une des recommandations charnières de la Commission Castonguay-Nepveu il y a quinze ans par la création des CLSC, ne représentait que 2,8% des dépenses publiques de santé en 1980, comparativement à 5,5% en 1975 et à 4,7% en 1984.

LA COMMISSION ROCHON: FICHE SIGNALÉTIQUE

QUI?

Jean Rochon, président: avocat et médecin, ex-doyen de la faculté de médecine à l'Université Laval; faisait partie de l'équipe de recherche de la Commission Castonguay (1968-1970).

Harvey Barkun, commissaire: médecin, vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université McGill, directeur général du Montreal General Hospital, membre du C.A. de l'Association des hôpitaux du Québec et du Bureau de la Corporation professionnelle des médecins.

Janine Bernatchez-Simard, commissaire: professeure de techniques infirmières au Collège de Rimouski, ex-présidente du C.A. du CRSSS Bas Saint-Laurent.

Roger Bertrand, commissaire: économiste, ex-directeur des programmes sociaux et de santé au Conseil du trésor, vice-président responsable du développement de nouveaux marchés à Loto-Québec.

Jean-Pierre Duplantie, commissaire: travailleur social, directeur général du CSS de l'Estrie.

Norbert Rodrigue, commissaire: assistant technicien en radiologie à l'hôpital Ste-Justine, ex-président de la CSN.

Guy Gélneau, secrétaire général: psychologue, vice-recteur à l'UQAM.

QUOI?

Le mandat général de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux se lit comme suit: «évaluer le fonctionnement et le financement du système des services de santé et des services sociaux en regard de ses objectifs, étudier les solutions possibles aux différents problèmes que connaît ce système et faire au gouvernement les recommandations appropriées pour assurer le maintien et le développement des services de santé et des services sociaux».

COMMENT

Dans une première étape, la Commission consulte les organismes et personnes intéressées par la question sur

leur perception de la situation actuelle et des enjeux en cause. À cette fin, elle tient des audiences « nationales » à Montréal jusqu'à la fin mars, puis quatorze audiences « régionales » à travers la province.

Dans une deuxième étape, la Commission consultera de nouveau les organismes sur les hypothèses de solutions aux problèmes identifiés.

Parallèlement, elle réalisera des recherches spécifiques et rencontrera des experts canadiens et étrangers.

LES THÈMES:

Voici quelques-uns des thèmes que la Commission propose, à titre indicatif, pour « engager une réflexion collective sur la problématique et les enjeux du système de services de santé et de services sociaux:

- Les finalités, les objectifs, les priorités, les besoins de la population.
- Les clientèles visées et les résultats attendus.
- Les changements intervenus dans les attentes, les attitudes, les valeurs, la demande et l'offre de services, les modes d'intervention.
- Les conditions économiques.
- Les ajustements qui pourraient être apportés au fonctionnement du système: mode d'organisation, décentralisation, participation, gestion.
- Le financement du système: sources, affectation des ressources, niveau, modalités.
- L'importance et l'impact de la formation, de la recherche et de la technologie sur l'évolution du système.
- L'évaluation comme mécanisme intégré de modulation et de régulation du système.

OÙ? QUAND?

Outaouais: 1^{er} avril; **Abitibi-Témiscamingue:** 7 avril; **Mauricie-Bois-Francs:** 14 avril; **Laurentides:** 21 avril; **Lanaudière:** 23 avril; **Saguenay-Lac Saint-Jean:** 28 avril; **Bas Saint-Laurent:** 5 mai; **Gaspésie/Îles de la Madeleine:** 7 mai; **Estrie:** 12 mai; **Montérégie:** 20 mai; **Côte-Nord:** 26 mai; **Québec:** 2 juin; **Montréal métropolitain:** 9 juin; **Nouveau-Québec:** 16 juin.

Privatiser la santé, c'est se jeter dans la gueule du loup



L'affirmation, avancée par plusieurs, selon laquelle les coûts de la santé au Québec subiraient des hausses considérables est non seulement fautive, mais également démagogique dans la mesure où elle vise à ouvrir au secteur privé un champ d'accumulation de profits à même les portions les plus « rentables » du système de santé. Et accentuer la part du secteur privé dans la santé, c'est ouvrir davantage la porte au développement d'une « médecine de riches » qui se traduirait par une dégradation supplémentaire de la qualité des soins prodigués par le secteur public.

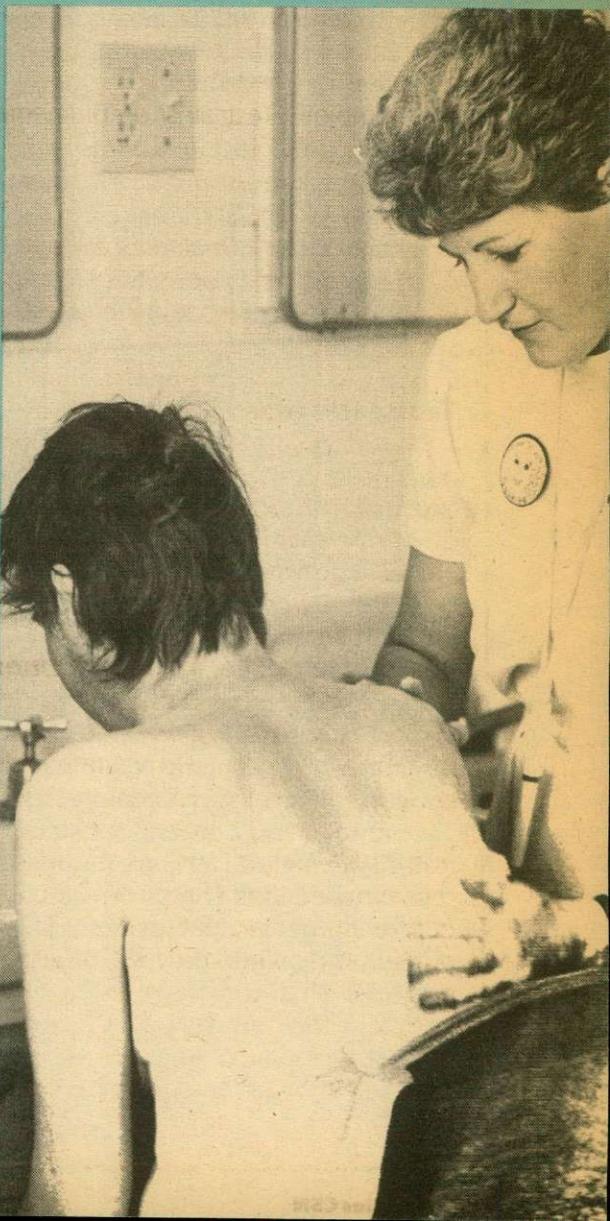
Ce sont là les principales conclusions que tirent la CSN, la FAS et la FPPSCQ d'un examen approfondi et comparatif du système de santé au Québec en rapport avec les arguments des tenants de sa plus grande privatisation, examen qui fait l'objet de 30 des 100 pages du mémoire présenté à la Commission Rochon le 11 mars.

La part des dépenses de santé est en baisse

Ce mémoire démontre notamment que la santé ne coûte pas plus cher au Québec que dans bon nombre de provinces canadiennes et que la part des dépenses publiques affectée à la santé est non pas en hausse, mais plutôt en baisse au sein des budgets de l'État québécois (voir tableaux).

«L'exemple» des USA

À ceux qui ne jurent que par l'exemple des États-Unis, où le secteur privé a la plus grande place dans le domaine de la santé, la CSN rétorque que c'est précisément dans ce pays que les citoyens et citoyennes doivent consacrer la plus grosse part de leur produit national brut aux dépenses de santé, soit 10,5% (en 1982). Et pourtant, c'est aussi aux États-Unis que près de quinze millions de personnes sont très mal servies en soins de santé, soit parce qu'elles n'ont pas les moyens de se payer une assurance-maladie privée, soit parce qu'elles ont perdu en même temps que leur emploi l'assurance fournie par l'entreprise, ▶



soit parce que ce sont des personnes âgées ou à très faible revenu couvertes par les régimes publics d'assurance qui sont de beaucoup inférieurs à celui du Québec.

C'est aussi aux États-Unis, souligne la CSN, que la part des frais d'administration dans le coût des primes d'assurance, parce que celles-ci relèvent de l'entreprise privée, est la plus élevée, soit 15%, comparativement à 3% pour les régimes publics canadiens.

La privatisation

D'autre part, le mémoire de la CSN et de ses fédérations s'attarde aux diverses formes de «privatisation partielle» de notre système de santé mises de l'avant par nos adeptes de cette nouvelle mode qu'est le néo-libéralisme.

Les frais modérateurs

Les frais modérateurs, y explique-t-on, ne feraient pas diminuer la demande de services hospitaliers parce que les patients n'ont guère leur mot à dire en ce domaine. Ce sont largement les médecins qui décident.

Et percevoir ces frais modérateurs coûterait d'ailleurs de l'argent à cause de l'appareil administratif nécessaire à cette perception.

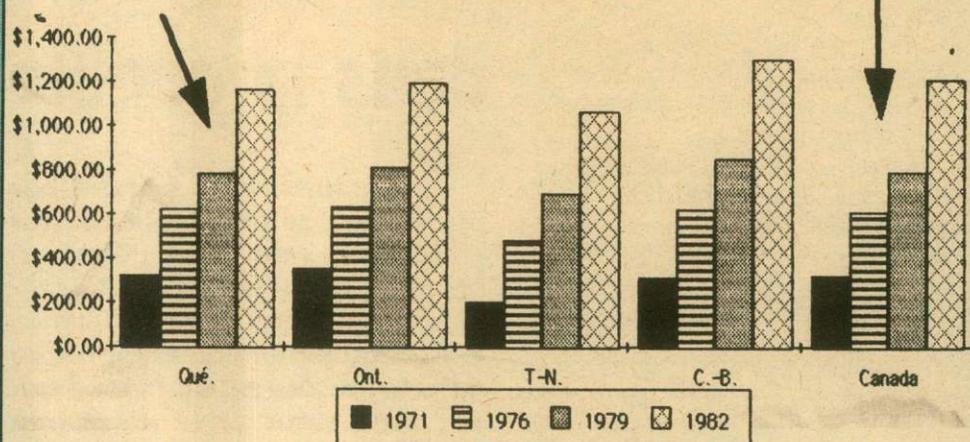
Mais ce qui apparaît le plus inacceptable à la CSN, c'est que ces frais modérateurs constitueraient une taxe régressive puisqu'ils obligerait les usagères et les usagers à payer deux fois pour le même service: une première fois par leurs impôts, et une deuxième fois au moment de l'utilisation du service.

La surfacturation

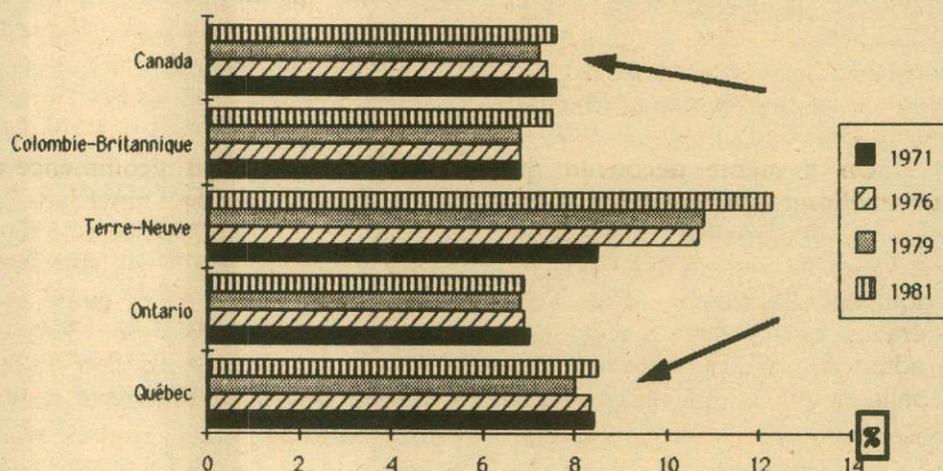
La surfacturation est une forme particulière de frais modérateurs, chargés directement par le médecin au moment de la consultation médicale.

Des études démontrent qu'elle constitue bel et bien une barrière à l'accès aux services médicaux, particulièrement pour les personnes à faible revenu. C'est le cas, par exemple, en Saskatchewan, où on a constaté, d'avril 1968 à août 1971, une diminution de 18% de l'utilisation des services de médecins par les pauvres par suite de l'imposition de frais directs par les médecins. Une autre étude, en Ontario cette fois, conclut que «le principal effet de la surfacturation est de majorer les revenus des médecins».

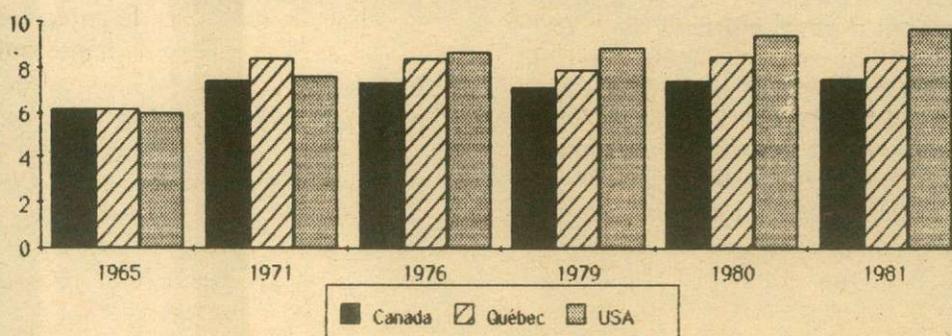
Dépenses de santé (\$ par personne), Québec, Canada et autres provinces (1971-1982)

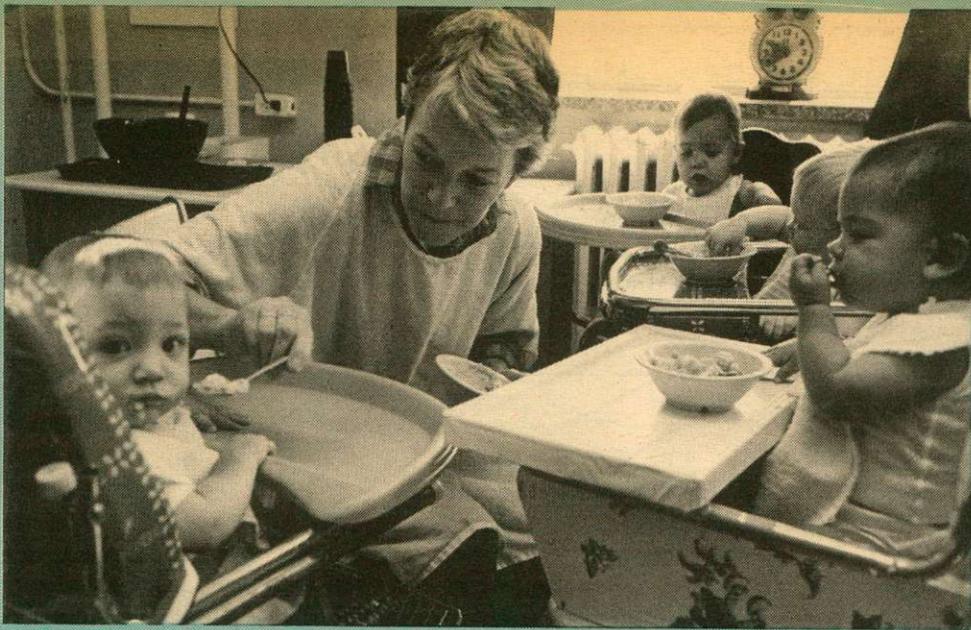


Dépenses totales de santé en % du PIB (Canada et provinces)



Rapport PIB - dépenses totales de santé: Canada-Québec-USA (%)





La privatisation de la gestion

C'est une autre mode qui nous vient des États-Unis. Au Canada, nous n'en connaissons que le cas de l'hôpital de Hawkesbury, trop récent pour être concluant. On évalue à 497, chez nos voisins du sud, le nombre d'hôpitaux (privés à 60%) dont la gestion est confiée par sous-traitance à une entreprise spécialisée. Mais les études réalisées aux États-Unis même constatent qu'il en résulte peu d'améliorations au plan de la gestion.

On a même découvert que pour améliorer leur rentabilité et leur image, au détriment des hôpitaux du secteur public, les hôpitaux privés y pratiquaient «l'écémage», c'est-à-dire l'opération qui consiste à restreindre les admissions de manière à exclure les patients qui coûtent cher pour plutôt les confier aux hôpitaux publics.

Les contrats à forfait

Enfin, une autre forme de «privatisation partielle» qui semble prendre de l'expansion, c'est celle de la sous-traitance pour les activités de soutien: alimentation, entretien ménager, agences de placement de personnel infirmier, etc.

Encore là, l'expérience démontre que cette sous-traitance ne coûte pas toujours moins cher et que lorsqu'il y a économie, c'est au détriment de la qualité des services et des conditions de travail qu'elle se réalise. Car dans la plupart des cas, une entreprise sous-traitante (une agence privée de nursing, par exemple) facturera l'hôpital le même prix que ce qu'il lui en aurait coûté lui-même pour donner le même service. La différence, c'est que les infirmières de l'agence sont moins bien payées que celles de l'hôpital et l'agence empêche la différence.

Les foyers clandestins

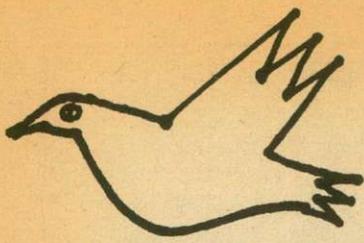
En conclusion, la CSN, la FAS et la FPPSCQ rappellent qu'un éventuel désengagement de l'État du domaine de la santé se traduirait, par exemple, par une recrudescence de ces foyers clandestins qui exploitaient à qui mieux mieux les personnes les plus démunies de la société (personnes âgées, déficients mentaux) et dont le Québec s'est largement débarrassé dans les années soixante-dix.

Le phénomène des «foyers privés» a d'ailleurs déjà recommencé à croître. Ainsi apprenions-nous dans La Presse du 10 décembre dernier qu'une entreprise de Montréal possédait déjà onze établissements de ce genre qui hébergeaient pas moins de 1,300 retraité-e-s et handicapé-e-s. Son chiffre d'affaires, y dévoile l'interviewé, est de 20\$ millions par année, chiffre d'affaires suffisant, en tous les cas, pour s'ouvrir un siège social au coût de 1,5\$ millions en ce même mois de décembre 1985... Combien d'autres y en a-t-il du même genre?

Le loup dans la bergerie

Pour la CSN, c'est le caractère public de notre système de santé qui en favorise le minimum d'équité, particulièrement envers les plus défavorisés, et qui en assure le contrôle des coûts. «La liberté d'action que réclament de nos jours les ténors du néolibéralisme, écrivons-nous dans le mémoire, c'est la liberté du loup dans la bergerie, celle qu'invoquaient, il y a un siècle, les magnats de la finance et de l'industrie pour organiser la société selon leurs seuls intérêts. Nous ne voulons pas retourner au XIX^e siècle.»





**1986:
l'année
internationale
de la paix**

LA PAIX QUELLE PAIX?

Le désarmement... tiens, on se mêle encore de choses qui ne nous regardent pas! Pourquoi ne pas s'occuper seulement des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs?

La réponse est simple: c'est que le désarmement, c'est une chose qui pourrait améliorer l'emploi, les conditions de travail et les conditions de vie des syndiqué-e-s.

Mais encore faut-il regarder la forêt, toute la forêt, et non seulement l'arbre qui est devant nos yeux.

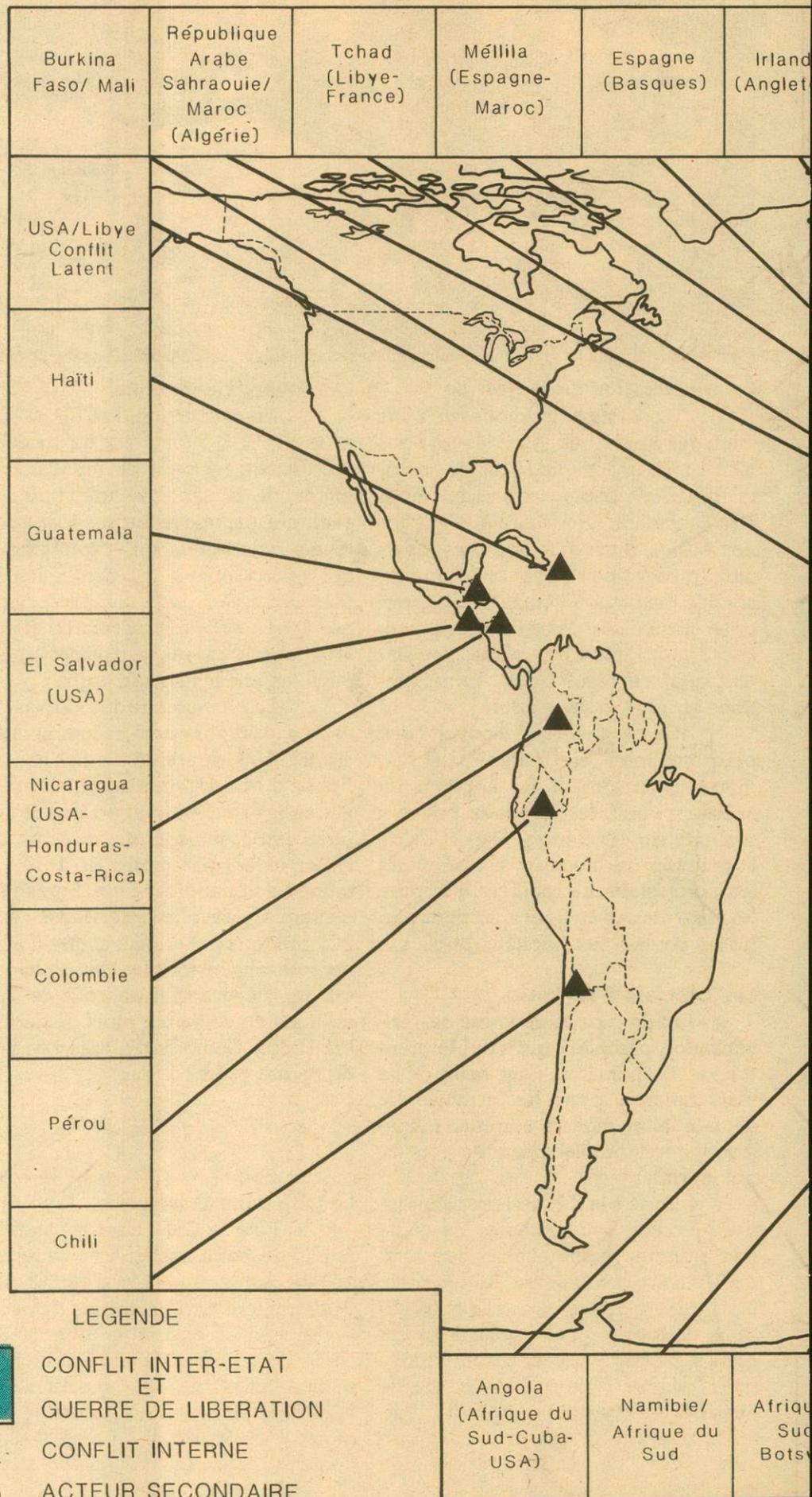
Nouvelles CSN commence aujourd'hui une série d'interventions d'information sur la question. Dans cette première intervention, une carte nous montrant justement l'ensemble de la «forêt»... soit l'ensemble des conflits armés qui agitent le monde en cette année internationale de la paix.

Après tout, ne dit-on pas qu'une image vaut mille mots!

Cette carte des conflits a été réalisée par des militants de la CSN et des géographes de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Dans le prochain numéro, nous regarderons de plus près si, par hasard, nous au Canada, nous sommes menacés par la guerre!

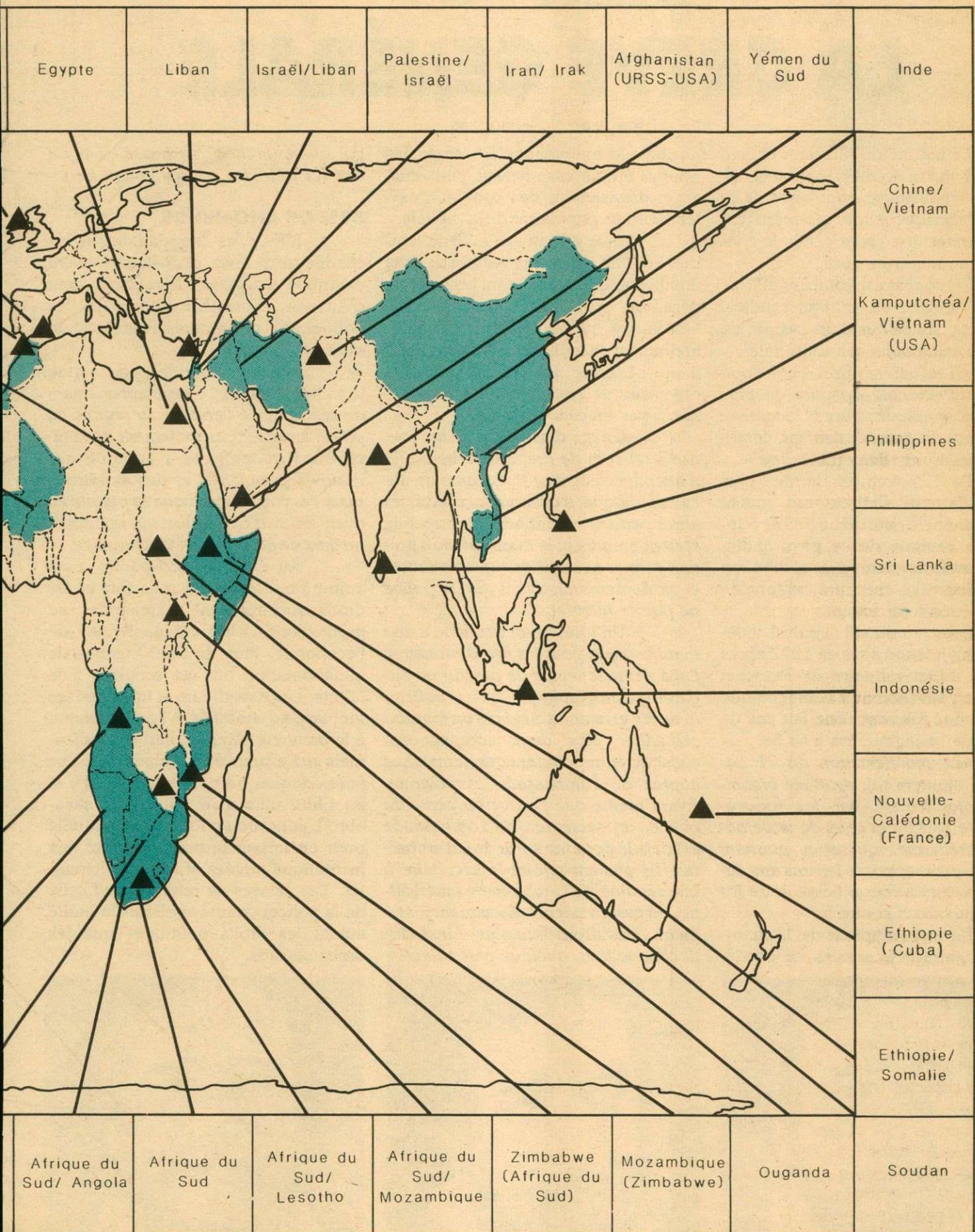
LES CONFLITS ARMÉS



Source: Le Monde, janv.-mars 1986.

Conception: Nelson Bois

DANS LE MONDE EN 1986



BIENTÔT LA GRÈVE GÉNÉRALE

Par Jean-Noël Bilodeau

Le régime du dictateur chilien Pinochet vit ses derniers moments: les milieux syndicaux et populaires de ce pays d'Amérique latine, qui préparent actuellement une grève générale civile, en sont convaincus.

«Pinochet est coïncé», affirme Rodolfo Valero, un militant syndical québécois, de retour d'un périple de soixante jours dans son Chili natal.

«Il est coïncé, dit-il, entre l'opinion internationale de plus en plus défavorable à sa dictature et la montée d'une mobilisation des forces conjuguées de la population chilienne.»

Le 21 novembre dernier, plus d'un million de Chiliens ont envahi massivement le parc O'Higgins de Santiago, la capitale de ce pays andin, pour manifester leur désapprobation du système de «sécurité nationale» implanté par le dictateur.

Pour le militant syndical Valero, qui dut fuir son pays en 1972 après le coup d'État militaire de Pinochet contre le gouvernement démocratique de Salvador Allende, il ne fait pas de doute que ce régime tire à sa fin.

«La manifestation du 21 novembre, ajoutera-t-il, avait été organisée conjointement par les mouvements de gauche et ceux de la démocratie-chrétienne, qui sont pourtant politiquement opposés les uns aux autres. Pinochet a réussi l'exploit de les réunir tous deux contre lui.»

Devant l'ampleur de la manifestation, les forces armées, ce jour-là,

ne sont pas intervenues. Et depuis, les troupes militaires ont cessé leurs ratisages dévastateurs des «pobladores», les quartiers populaires de la capitale.

Arrivé à Santiago le 22 novembre, Rodolfo n'a pu être témoin de cette manifestation, mais durant les mois de décembre et de janvier, alors que c'est l'été là-bas, que les Chiliens sont habituellement inactifs et célèbrent Noël, il put observer que les mouvements organisés de résistance, eux, ne restaient pas inactifs.

«On me disait ainsi de me rendre à tel coin de rue, à telle heure, et d'attendre, raconte-t-il. Comme on me l'avait indiqué, à ce moment précis, un attroupement se formait, des drapeaux étaient brandis et la manifestation prenait forme, circulait quelques minutes et se démembrait avant que la police ne puisse intervenir.»

«Un jour, on m'emmène à une manifestation pour les droits humains. J'ai à peine le temps de brandir un appareil photographique qu'un policier m'arrête et m'entraîne dans un fourgon cellulaire. Mes deux compagnons, aussitôt, entreprennent des démarches auprès de l'ambassade canadienne. Avant même que j'arrive au poste de police, un secrétaire de l'ambassade est déjà là pour me sortir de cet embarras. Ils avaient rejoint le secrétaire à une réunion de l'ambassade américaine, où ces messieurs discutaient justement... des droits humains! Ainsi, dit-il, chaque jour, quelque part à Santia-

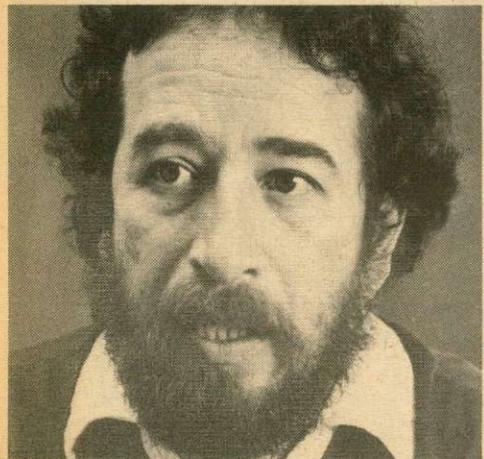
go, quelque chose se passe. Il n'y a que les touristes qui n'y voient rien.»

30% DE CHÔMEURS

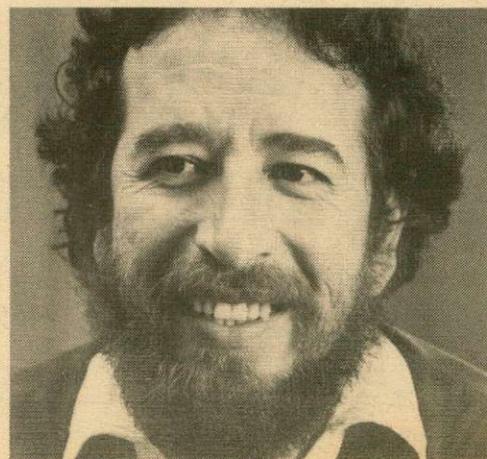
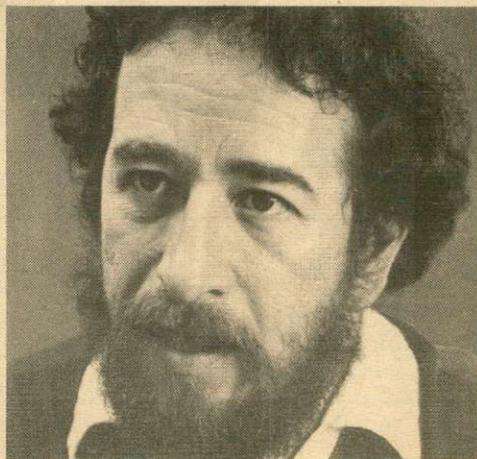
Même les camionneurs et les chauffeurs de taxis, ceux-là qui avaient contribué à accélérer le renversement d'Allende, contestent aujourd'hui les politiques économiques de la dictature militaire.

«Je ne m'attendais pas, avoue le militant Valero, à rencontrer autant de résistance à l'endroit du régime en place, à cause principalement de la répression quotidienne à l'endroit des groupes populaires et des syndicats, mais j'ai vite compris que le peuple en avait assez d'un régime qui maintient un taux de plus de 30% de chômage.»

Au Chili, selon Rodolfo, c'est aujourd'hui la loi du plus fort et les droits sociaux sont marchandés au profit d'une vision «reaganienne» de l'économie. Plus de 5,000 usines de transformation ont été acculées à la faillite. Les travailleurs et travailleuses font face au chômage, à l'endettement, à la pauvreté. Ainsi, il faut être désormais riche pour être malade, pour se faire éduquer ou pour se loger. Il y a, au Chili, plus d'un million de sans-abri. L'éducation publique a été abolie pour en laisser la responsabilité aux institutions privées et aux municipalités. Les caisses de retraite (sauf celle de la police) ont été abolies. On limite autant les droits politiques que les droits sociaux.



Rodolfo Valero



RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE

Les principales organisations syndicales du Chili veulent la fin d'un régime qui, par un ensemble de décrets et de lois, vise à atomiser le mouvement syndical.

«Ainsi, confie le militant syndical, il n'y a plus de Tribunal du Travail et on refuse le droit de négocier aux fédérations syndicales. Le contrat individuel prime sur le contrat collectif. Les sujets de négociation ne peuvent être d'ordre social ou politique et doivent avoir un lien direct avec l'entreprise. Après 30 jours de grève, les travailleurs et travailleurs sont considérés comme démissionnaires.»

En novembre dernier, les travailleurs des ports des villes de Valparaiso et de San Antonio ont déclenché la grève parce qu'ils n'avaient aucune sécurité d'emploi. Les débardeurs n'avaient aucun droit: ils étaient engagés, un jour à la fois. Au nombre d'applications, il leur devenait impossible de s'assurer un revenu suffisant pour vivre.

Trois dirigeants de l'Association générale des enseignants et enseignantes du Chili furent assassinés par la police en mars 1985. Une enquête judiciaire, ordonnée à la suite des pressions de l'opinion publique internationale, a conclu à la responsabilité directe des carabiniers. Un membre de la junte gouvernementale, le général Mendoza, a dû ainsi démissionner.

C'est à la suite de ces crimes que les réactions des milieux populaires et syndicaux se transformèrent en un vaste mouvement national pour revendiquer le «Droit à la Vie».

Les principaux syndicats du pays préparent actuellement une grève générale civique; les préparatifs sont en cours autant chez les syndiqué-e-s que parmi les étudiants et le monde des quartiers populaires.

Le «Commandement national des travailleurs», qui réunit les principales organisations ouvrières chiliennes, la CNS (Coordination nationale syndicale), la FUT (Front Uni des tra-

vailleurs), la CTC (Confédération des travailleurs du cuivre), l'ACETCH (Association des cols blancs du secteur privé) et la CDT (Centrale démocratique des travailleurs), doit lancer ses premiers appels à la grève générale au cours des mois d'avril et de mai.

«Dis aux autres de rentrer», ont demandé à Rodolfo de jeunes dirigeants syndicaux, formés pendant la répression militaire, qui n'ont qu'une seule idée en tête: éliminer les militaires et leur régime de «sécurité nationale».

«Ils ont besoin de nouvelles forces», explique Rodolfo Valero, en signalant que la plupart des dirigeants plus âgés ont été arrêtés. «Ils disent que nous, les militants en exil, nous nous sommes assez reposés à l'étranger!»

«Ils sont très généreux, ajoute-t-il, et n'ont pas de barrières idéologiques. Quant la mort est à côté, disent-ils, «on ne fait pas de distinction».



PINOCHET A TROQUÉ L'ÎLE DE PÂQUES AUX AMÉRICAINS

Le dictateur chilien a permis aux Américains d'installer une base militaire sur l'île de Pâques, en échange de l'endossement de Ronald Reagan d'un prêt contracté à un taux d'intérêt élevé dans une banque américaine.

«Pinochet n'a plus d'argent, et l'économie chilienne est en déroute», confie Rodolfo Valero en expliquant l'incapacité du régime en place pour renflouer une dette nationale qui est passée de 3 à 22 milliards \$.

«Actuellement, dit-il, c'est le Fonds monétaire international qui décide au Chili de la valeur de l'argent, du déficit, du pourcentage des augmentations salariales, de l'indice de la hausse du coût de la vie...»

Le pays a une balance commerciale déficitaire et il lui est plus intéressant aujourd'hui de devenir importateur que de développer l'industrie locale. Plutôt que de réparer ou d'acheter des machines avec les profits, les capitaux sont placés en Suisse ou servent à importer du whisky d'Angleterre, alors que les usines de textile ferment.

Préférant le marché libre international, le Chili de Pinochet s'est retiré du Pacte andin, qui permettait des tarifs douaniers préférentiels aux pays membres (Bolivie, Vénézuéla), et s'est retiré de la CIPEC le comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre, qui fixe les prix et la production de ces minéraux. «Drôle de contradiction, souligne Rodolfo, quand on sait que la concurrence internationale nuit à l'économie intérieure!»



Rencontres syndicales chiliennes avec les femmes de la condition féminine et le comité de la jeunesse de la Coordination nationale syndicale ainsi qu'avec des travailleurs de la forêt.



SALVAPRESSE

L'Enjeu, une publication mensuelle sur l'Amérique centrale que publie l'agence Salvapresse, célèbre son premier anniversaire et lance une campagne d'abonnements. Dans le numéro spécial-anniversaire: la composition du nouveau cabinet démocrate-chrétien au Guatemala; l'impact du mouvement syndical au Salvador; l'avortement fait l'objet d'un débat public au Nicaragua, etc. Pour tous ceux et celles qui s'intéressent activement à la situation politique centro-américaine. Écrire à: Salvapresse, C.P. 66, Succ. C, Montréal, Qc, H2L 4J7 pour recevoir un exemplaire gratuit pendant cette campagne d'abonnements.

DIMANCHE 8 JUIN 1986

TOUR DE L'ÎLE 1986

15 000 participants

3 000 bénévoles

Soyez de la fête!

Réservez votre place comme bénévole pour 1986.

(514) 251-6956

LE TOUR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



LES AUTRES

PÉROU



LA PRÉSENCE CSN

Joseph Giguère et Marie-Claire Nadeau n'ont pas besoin de présentations à la CSN. Plusieurs ont milité à leur côté dans la région de Québec surtout. Et nombreux sont ceux qui ont contribué financièrement à leur séjour au Pérou. Le 27 février dernier, ils étaient de passage à la CSN, à Montréal, pour nous entretenir de leurs expériences auprès des travailleuses et des travailleurs des Andes.

Joseph Giguère explique que l'objectif premier de ces quelque trois ans et neuf mois au Pérou était de donner une formation syndicale à ces milliers de travailleurs, «très politisés pour la plupart, mais qui manquent de connaissances au niveau des activités proprement syndicales». Lors des sessions de formation, dans la région de Lima surtout, il était question de démocratie syndicale, de revendications, de négociation collective. «On tentait, de dire Jos Giguère, de les aider à faire parler des revendications syndicales».

Marie-Claire Nadeau œuvrait, elle, auprès des femmes de mineurs, les faisant bénéficier de sa vaste expérience et de ses connaissances. «Ces femmes», de préciser Marie-Claire, «subissent les conditions de vie des mineurs puisqu'elles doivent vivre dans des campements financés par les compagnies. Mais elles sont désavantagées puisqu'elles n'ont aucune force organisée pour améliorer leurs conditions de vie».

Le message CSN livré aux Péruviens ne restera pas lettre morte puisque Jos Giguère a rédigé à leur intention un manuel sur la théorie et la pratique syndicale. Le livre, en cours d'édition, s'intitule «De la solitude à la solidarité».

Dans peu de temps, les époux Giguère retourneront pour quelques mois au Pérou afin de tisser des solidarités plus grandes encore entre les travailleurs du Québec et ceux des Andes. N'est-ce pas là après tout la plus belle façon de remercier tous les camarades de la CSN qui leur avaient permis de continuer leur travail quand l'ACDI avait décidé de couper les fonds?

TIERS MONDE

OPÉRATION GESTETNER

L'idée de récupérer les Gestetner inutilisées (mais utilisables) dans nos syndicats a pris naissance suite aux opérations d'appui au Nicaragua baptisées «Outils de paix». Des militants chiliens et haïtiens ont alors exprimé les besoins de leur pays en matière d'équipements d'imprimerie. La CSN lance donc «l'Opération Gestetner» dans le but de mettre à la disposition de groupes avec lesquels nous sommes solidaires, des machines qui furent fort utiles à nos causes militantes avant l'invasion massive des photocopieuses.

Si vous avez une Gestetner et que vous désirez appuyer concrètement nos camarades du Tiers Monde, communiquez avec André Sauvé du «Service de la distribution et du courrier» à (514) 598-2233. La CSN se chargera de récupérer les machines, de les entreposer et de les expédier l'automne prochain aux groupes qui en auront fait la demande. Passez le message pour que d'autres puissent en passer... des messages!

FRANCE

RENCONTRES AUDIO-VISUELLES DU MONDE OUVRIER

À la mi-février avait lieu à Saint-Nazaire la deuxième «rencontre audiovisuelle du monde ouvrier». Pendant trois jours, trois cents participants, membres de comités d'entreprise, se sont interrogés sur la meilleure façon de permettre aux travailleurs de mieux maîtriser les techniques audio-visuelles. Ceci dans le but de mieux faire connaître l'identité culturelle des milieux de travail. Un catalogue de plus de cent productions, dont certaines ont été diffusées durant le colloque, montre que la démarche est bien engagée. On déplore pourtant que les modèles dominants en audiovisuel font que les images sur le monde du travail se vendent mal.

ÉTATS-UNIS

LA LOI GRAMM-RUDMAN DUREMENT CONTESTÉE

Lors de son congrès annuel d'hiver tenu à la mi-février, la centrale américaine AFL-CIO, forte de 13 millions de membres, a durement dénoncé la loi Gramm-Rudman destinée à éliminer le déficit budgétaire du pays. La centrale syndicale s'en prend notamment aux choix budgétaires décidés par le Congrès qui menacent sérieusement les programmes sociaux. Les représentants de l'AFL-CIO recommandent plutôt d'imposer davantage les citoyens à hauts revenus et les corporations, et de sabrer dans les budgets destinés à la Défense.

Le projet de la CSN- Construction



nouvelles

Le 17 mars, les porte-parole de la CSN-Construction ont déposé le projet de convention collective de leurs membres à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

Le projet a pour objectifs la création et la protection des emplois des vrais travailleurs de la construction, l'indexation des salaires et primes et l'amélioration des avantages sociaux. Le décret qui régit les conditions de travail des quelque 100,000 travailleurs de cette industrie vient à échéance le 30 avril prochain.

SOLIDARITÉ

Survivre sur la Côte Nord

Un p'tit coup de chapeau au comité de survie lancé par les 132 travailleuses et travailleurs des syndicats en conflit des magasins Steinberg de Hauterive et de Baie Comeau. En moins de deux, et avec de l'initiative à revendre, les camarades de la Côte Nord ont contacté des bouchers, des caisses populaires, l'administration municipale, entre autres, pour que leurs conditions de vie soient moins affectées par le lock-out et la grève en cours. «On s'est pris en main», d'expliquer Martin Rousseau, «parce qu'on était dans le besoin». Ce sont des gars de «Ventilateur Victoria» qui nous ont donné l'idée d'une telle opération». Comme quoi la solidarité peut faire bien des choses.



Les quelque 60 travailleurs-euses de Photo Québec, une entreprise de finition et d'agrandissement de photos de la région de Québec sont en lock-out depuis le 24 février. Les principaux points d'achoppement concernent les congés de maternité, les vacances, l'ancienneté, les salaires et les mouvements de main-d'œuvre. Lors de la dernière rencontre avec la partie patronale, l'avocat patronal a menacé ces travailleurs-euses de leur fournir des offres encore pires si ces dernières n'étaient pas acceptées. La réponse des travailleurs-euses a été l'augmentation des moyens de pression.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Les délégué-e-s s'occupent de leurs affaires

Le 19 février dernier, une soixantaine de délégué-e-s de 34 syndicats du secteur institutions financières de la Fédération du commerce se sont réunis à l'édifice de la CSN à Montréal et ont décidé de mettre sur pied un comité de liaison.

Ce comité analysera les conventions collectives qui existent et se signent dans ce secteur; de plus il



en dégagera les priorités: changements technologiques, statuts d'employé-e-s, clauses visant l'élimination de toute forme de rémunération au rendement, reconnaissance des droits parentaux, etc...

Ce comité devrait favoriser également l'émergence de regroupements régionaux de syndicats d'un même secteur: ex: les syndicats de caisses popu-

La santé des hommes d'affaires

Le Syndicat des travailleurs-euses de l'hôpital Notre-Dame s'interroge sur la décision des autorités de l'institution de créer une clinique réservée aux hommes d'affaires. Cette section de l'hôpital, qui serait privée et payante, aurait pour objectif d'éviter les temps d'attente et le stress à cette catégorie de citoyens. Comme si les mères de famille, les travailleuses et travailleurs accidentés, les personnes âgées se plaignaient, eux, dans les lignes d'attentes et le stress. Mais les autorités ont également pensé à ces catégories de citoyens en annonçant la fermeture de 115 lits pour six semaines!



CLSC J.O. ROUSSIN Ramener un climat vivable

Le vendredi soir, 28 février, une soixantaine d'employé-e-s du Centre local des services communautaires (CLSC) J. Octave Roussin, appelé également CLSC-Pointe aux Trembles, se sont donné rendez-vous au restaurant de l'édifice de la CSN à Montréal, au 1601 rue Delorimier, pour souligner trois ans d'efforts investis dans leur dossier par leur fédération, la FAS-CSN, la CSN, et un salarié du mouvement, Jean-Jacques Jetté.

Trois ans d'efforts couronnés récemment par une commission d'enquête sur la gestion du CLSC, et les démissions du directeur général du centre, le Dr Marc Lavallée, et du directeur des ressources matérielles, Pierre Normand Lachapelle.

La Commission Bilodeau, lorsque les ordonnances de non-publication ont été levées, a permis de porter à l'attention du public québécois l'existence d'un régime d'intimidation instauré au CLSC-J. Octave Roussin par sa direction, régime dont l'objectif principal était de conserver uniquement entre les mains de la direction le contrôle des activités du centre.

«Depuis trois ans, l'objectif du syndicat, de la fédération et de la centrale était donc de faire en sorte qu'on ramène un climat vivable pour les travailleurs et les travailleuses du CLSC» a déclaré Jean-Jacques Jetté.

«Et pour arriver aux résultats qu'on connaît aujourd'hui, poursuit ce salarié, les témoins ont dû laisser de côté leurs peurs et venir expliquer devant la Commission Bilodeau ce qu'ils vivaient à l'intérieur du centre».

Récemment, dans la foulée des nombreux textes publiés par la presse écrite sur l'histoire du CLSC-



Dans l'ordre habituel: une travailleuse du CLSC, Pierrette Jetté, un ex-magasinier dont le syndicat tente d'obtenir la réintégration, Serge Ronda, Jean-Jacques Jetté, et la présidente du syndicat réintégrée tout récemment après une absence d'un an, Francine Bernier.

J. Octave Roussin, un article révélait qu'en dépit du climat de terreur qui régnait, les usagers du CLSC étaient satisfaits des services offerts. Jean-Jacques Jetté explique cette situation par «le travail consciencieux et professionnel des employé-e-s».

Comment entrevoit-il l'avenir maintenant que MM. Lavallée et Lachapelle ont démissionné? «Comme une année de consolidation

syndicale pour en faire un syndicat fort et uni».

Commentant la manifestation de reconnaissance à l'égard de la centrale et de lui-même, Jean-Jacques Jetté a dit: «J'ai déjà été félicité pour mon travail dans le mouvement. Mais de cette façon c'est la première fois. Et c'est le genre d'événement qui parfois nous donne le coup de pouce pour continuer à militer».

CSST:

Non aux coûts partagés!



Le 5 mars dernier, la CSN, par la voix de son vice-président Christophe Auger, a opposé un non catégorique à la demande du Conseil du patronat de faire assumer par les travailleuses et les travailleurs 25% des coûts de la CSST. Le vice-président a réaffirmé que la Confédération s'opposerait avec vigueur à toute modification de la loi de 1931 qui rend les employeurs responsables de l'assainissement des milieux de travail.

CHARLEVOIX

Conserver droits et emplois

Les quelque 350 employé-e-s du Manoir Richelieu, dans le comté de Charlevoix, réagissent énergiquement contre les tentatives mises de l'avant par le nouveau propriétaire, M. Raymond Malenfant, pour ne pas reconnaître l'actuel syndicat.

Ce syndicat existe depuis 1978 et certain-e-s employé-e-s travaillent au Manoir depuis plus d'une vingtaine d'années.

Depuis l'arrivée du syndicat, les travailleuses

et travailleurs du Manoir Richelieu ont dû se battre à chaque changement d'employeur pour faire reconnaître leurs droits.

Une fois encore, ils ont dû entreprendre une série de procédures pour conserver leurs emplois et leurs droits, à la suite de la décision prise par le Gouvernement du Québec, en décembre dernier, de vendre le Manoir à M. Malenfant, déjà propriétaire de la chaîne des établissements Motel Universel.

Depuis l'annonce de la vente, le Syndicat a communiqué à plusieurs reprises avec M. Malenfant afin que ce dernier reconnaisse le syndicat, son accréditation et la convention collective en vigueur jusqu'au 18

mai 1987.

Il est vrai que le code du travail contient un article (l'article 45) qui prévoit la reconnaissance obligatoire du syndicat en cas de transmission d'entreprise, mais cet article est l'objet de multiples contestations, certaines requêtes syndicales en vertu de cet article étant pendantes depuis des années devant les tribunaux.

Pour la présidente du syndicat, Louiselle Pilote, c'est maintenant que les travailleuses veulent que leurs droits soient reconnus, et non dans dix ans.



BEAUHARNOIS

Huit femmes résistent



Elles sont huit femmes en grève depuis le 6 janvier. Elles refusent de céder au harcèlement policier et au défaitisme ambiant. Elles sont secrétaires, commis-comptables, ré-

ceptionnistes, etc... Elles travaillent pour la municipalité de Beauharnois.

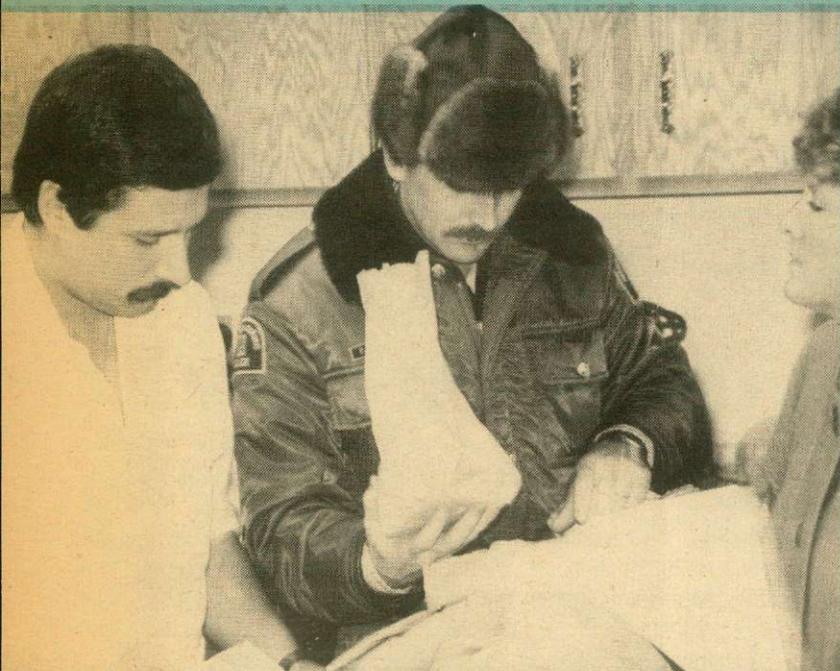
Elles doivent endurer la présence de policiers municipaux, les filatures et les visites de la police provinciale. Odette Trottier, porte-parole du groupe, raconte comment au cours d'une fête de solidarité (notre photo) les policiers ont saisi des billets appartenant aux grévistes. «Des tirages il s'en fait souvent dans les milieux de travail, mais c'est parce que nous sommes en conflit avec notre employeur que la police intervient, c'est du harcèlement,» soutient-elle.

Lorsqu'on les interroge sur leurs revendications elles soulignent qu'elles en avaient assez de perdre du terrain et c'est pourquoi elles demandent des augmentations de 9% en 85, puis de 8% pour chacune des années subséquentes. Elles veulent aussi une reclassification de certaines d'entre elles et une amélioration des congés.

Odette ajoute: «Le maire doit négocier, parce que nous sommes disposées à continuer la grève aussi longtemps qu'il faudra.» Vous pouvez envoyer vos lettres d'appuis au Conseil Central de Valleyfield.



Lise Lafontaine, Sylvie Bergeron et Odette Trottier préparent leur souper bénéfice.



Non il ne s'agit pas de Dupont et Dupond, mais de deux policiers de la Sureté du Québec. Ils recherchent l'argent donné par la population aux grévistes. À droite, Odette Trottier.

CHANTIERS MARITIMES

À OTTAWA Manifestation des travailleurs de Lauzon

Quelque 800 travailleurs du chantier maritime Versatile (anciennement Davie) de Lauzon et membres de leurs familles sont allés manifester à Ottawa, le 6 mars dernier, dans le but de forcer le gouvernement fédéral à presser le pas dans les décisions qui doivent être prises incessamment concernant certains contrats de construction navale, particulièrement celui d'un autre traversier de CN Marine, identique à celui qui vient d'être construit à Lauzon. Avec la fin du contrat du dernier traversier, l'emploi est pratiquement rendu au point zéro, alors que le chantier a déjà employé sur des périodes très longues plus de 2,300 travailleurs.

Ces travailleurs ont bravé une véritable tempête pour se rendre à Ottawa manifester par un froid intense.



Pour eux, l'obtention d'un contrat au plus tôt est d'une importance vitale, tout comme pour la région, étant donné que le chantier maritime demeure la seule grosse industrie sur la rive-sud de la ville de Québec.

Selon Robert Monette, président du syndicat, si des solutions concrètes ne sont pas apportées rapidement au problème de chômage important que doivent vivre les travailleurs du chantier de Lauzon, d'autres moyens de pression seront organisés d'ici peu.

À ce titre, la visite prévue à Lévis à la mi-avril par le premier ministre Mulroney pourrait être un moment important, car les travailleurs de la région pourraient bien avoir quelques mots à lui dire. C'est un dossier à suivre. Dans notre prochain numéro, un reportage photographique et des entrevues de cette manifestation.

OCCUPATION À DESBIENS

Les travailleurs sont décidés

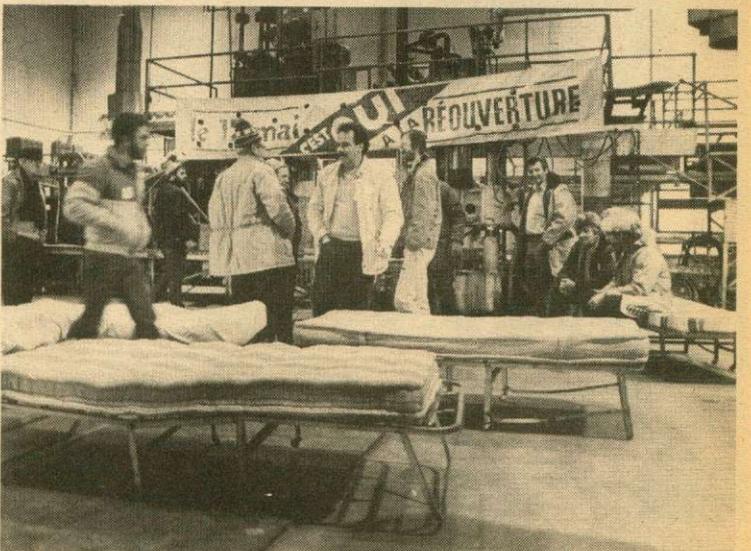
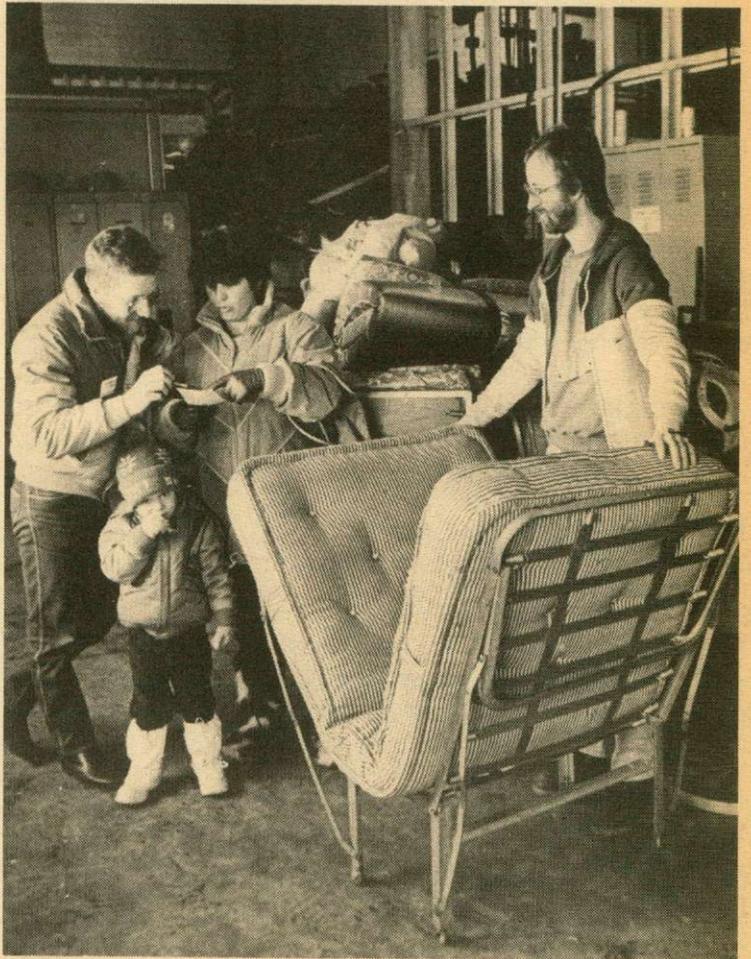
Le président de la CSN, Gérald Larose, a rendu visite dans l'après-midi du 18 mars à une centaine de travailleurs de la St-Raymond Paper de Desbiens au Lac Saint-Jean, qui en étaient à leur vingt-et-unième journée d'occupation de leur usine.

Accompagné de représentants du syndicat de la Consol de Port-Alfred (avec qui il avait visité cette usine du Saguenay dans l'avant-midi), et de représentants du syndicat d'Abitibi Price de Kénogami, deux syndicats affiliés à la

FTPF, ainsi que du président du Conseil central du Saguenay-Lac Saint-Jean, Serge Lemelin, le président de la CSN a tenu à rencontrer personnellement ces travailleurs dont l'usine est fermée depuis plus de quatre ans.

Il a dit avoir constaté une volonté féroce de ces travailleurs à vouloir reprendre possession de leur travail, et de la population locale à vouloir récupérer ces emplois. *«C'est là un signe qui ne trompe pas, a-t-il mentionné, surtout qu'il y a là tout l'équipement qu'il faut pour produire des produits de qualité, en l'occurrence de la pâte à papier».*

«Cette usine appartient de droit et de fait aux travailleurs, et il est temps que la compagnie St-Raymond, dont l'incurie n'est plus à démontrer, laisse la place à quelqu'un d'autre pour que la production puisse reprendre».



DU PREMIER AU 10 AVRIL

Tournée québécoise des jazzmen Miroslav Vitous et Jean Vanasse

Entre le premier et le 10 avril prochain, les amateurs de jazz de quelques villes du Québec, dont ceux de Montréal, auront l'opportunité d'assister à une réunion assez exceptionnelle: celle du contrebassiste de réputation internationale **Miroslav Vitous** et du vibraphoniste montréalais **Jean Vanasse**.

Cette tournée a été organisée par Jean Vanasse qui, en novembre 1985, a contacté Miroslav Vitous à Boston et lui a proposé ses compositions.

Vitous a déjà collaboré, vers les années '67, avec des grands noms du jazz tel Stan Getz, Herbie Mann, Mi-

les Davis et Chick Corea. En 1970 il a fondé avec Wayne Shorter et Joe Zaniwul le célèbre groupe de jazz-rock «Weather Report». Au total il a enregistré ou contribué à pas moins de 17 microsillons.

Quant à Jean Vanasse, après avoir étudié les instruments à percussion et s'être spécialisé au vibraphone, il a fondé en 1976 avec François Richard et Mathieu Léger un groupe québécois d'avant-garde: «L'orchestre sympathique».

En 1982 il s'envole pour Paris avec François Richard où ils se joindront à des musiciens français et feront la tournée de quelques régions et pays, dont la Yougoslavie et l'Angleterre.

De la série de concerts **Vitous-Vanasse**, il devrait en rester un disque.

Tournée québécoise de Miroslav Vitous et Jean Vanasse

Date:	Lieu:	Heure:
1 ^{er} avril	Maison de la culture Mont-Royal-Montréal	20h
2 avril	Maison de la culture Notre-Dame de Grâce- Montréal	20h
3 avril	Club Soda-Montréal	22h
5 avril	Le Vieux Clocher-Magog	21h
7 et 8 avril	L'Odyssée-Trois-Rivières	22h
10 avril	Le Café Enr.-Victoriaville	21h



Miroslav Vitous à la contrebasse.



Jean Vanasse au vibraphone.

Photos en duo

Il s'agit d'abord de 103 photos réalisées par 24 photographes dont Louise DeGrosbois, une de nos collaboratrices. Elles représentent des femmes de diverses communautés culturelles. Elles sont indiennes, portugaises, haïtiennes, etc... Elles font des métiers non traditionnels, elles revendiquent des droits, ou elles élèvent leurs enfants. Les éditions du Remue-Ménage ont réuni les photos en album et la galerie Powerhouse les présente en exposition du 15 mars au 5 avril. Les femmes du Québec dans les années 80: un portrait, d'après une idée originale d'Annebet Zwartsenberg aux éditions du Remue-Ménage, prix 24.95 \$. L'exposition à la galerie Powerhouse, 3738 Saint-Dominique suite 203, Montréal.



Photo d'Annebet Zwartsenberg.

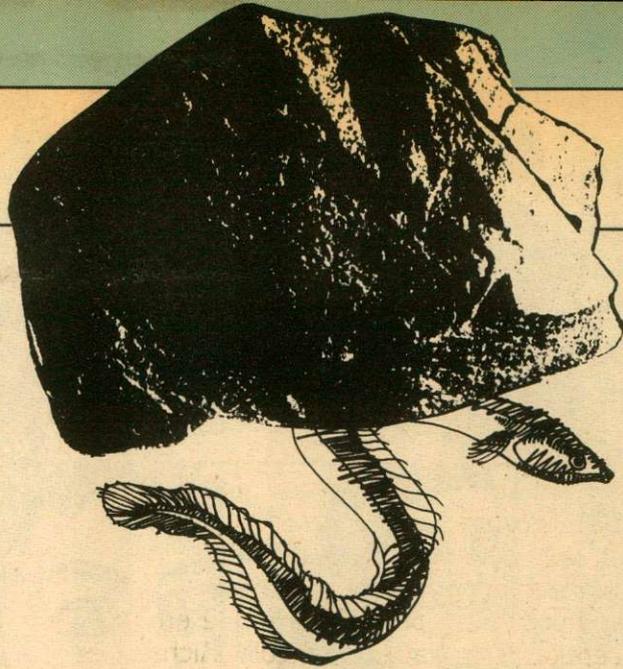
Deux nouvelles parutions aux éditions du Remue-Ménage

L'auto-examen, un geste de santé par le Centre de santé des femmes. Cette brochure se veut un guide pour permettre aux femmes d'acquiescer une certaine autonomie au niveau de la santé et de réévaluer leurs attitudes face aux professionnelles (médecines, infirmières etc...) Le document contient plusieurs réflexions sur le rôle et l'image du corps féminin, ce qui le rend plus intéressant qu'un simple manuel technique. On y apprend comment y faire l'auto-examen, bref un livre pour celles qui veulent en savoir plus sur leur corps.

Fragments et collages par Diane Lamoureux. Il ne s'agit pas d'un livre de

poésie comme j'ai pu le croire au début, mais d'un essai sur le féminisme québécois des années 70. L'auteure tente de donner des explications au «rétrécissement du mouvement féministe depuis quelques années!» Elle suggère que le mouvement a été l'objet de multiples récupérations: celle de l'État, des syndicats et de la critique universitaire, ce qui expliquerait le vide actuel. On peut être d'accord ou non avec son analyse, mais le livre mérite une lecture attentive. Il apporte plusieurs éléments théoriques nous permettant de mieux comprendre les courants, les luttes et le mouvement des femmes.

M.F.



Il y a anguille sous roche

La Raffinerie de sucre du Québec est vendue. Le nouveau gouvernement n'aura pas tardé à concrétiser son crédo économique: tout à l'entreprise privée et réduisons le rôle de l'État dans l'économie.

Vous travaillez pour Rexfor (Scierie Bearn, Cèdre Fabre, etc), pour SOQIP, pour la SNA, pour SOQEM, pour SIDBEC ou encore pour SOQIA (ANCO), alors vous risquez d'être les prochaines victimes d'une réorganisation totale ou partielle, d'une privatisation ou même d'une fermeture.

C'est ce que le gouvernement a annoncé vers la fin de février en diffusant son document d'orientation «Privatisation de sociétés d'État». Les premières entreprises à passer au hachoir sont: la Raffinerie, Québécois et la Société d'exploration minière (SOQEM). Celle-ci espérait, au début de février, vendre la mine de sel Seline des Îles de la Madeleine. Récemment, Marine annonçait la fermeture de sa division ferroviaire.

Les points à retenir dans le message de Fortier, ministre délégué à la privatisation, étaient les suivants: la production des biens et des services doit se faire par le secteur privé, et «la privatisation doit viser à renforcer la structure économique du Québec», il faut comprendre: de l'entreprise privée. Pour le ministre, cet objectif prime sur les considérations financières. C'est à dire que la vente d'une entreprise pourrait se faire sous sa valeur réelle. (Voir ci-joint le cas de la Raffinerie.)

Enfin, le ministre exposait le processus devant mener à une privatisation. Le comité avisier (sic) du ministre et un groupe de travail composé de fonctionnaires du ministère des Finances et de conseillers externes scrutent le fonctionnement des sociétés d'État et suggèrent au conseil des ministres l'une des possibilités déjà citées.

Alors si vous travaillez pour une société gouvernementale, votre entreprise et sa productivité sont peut-être à l'étude. Méfiez-vous, il y a anguille sous roche.

Raffinerie de sucre

Près de quarante personnes sont en chômage depuis le mardi 11 mars, vingt-cinq autres, des employé-es de bureau, viendront les rejoindre en mai. Telles sont les conséquences immédiates de la privatisation de la Raffinerie de Sucre du Québec.

Cet été une centaine de travailleurs-euses saisonniers-ères seront sans emploi et deux cents agriculteurs devront convertir leur production.

L'entreprise a été vendue pour la somme nominale de 50 millions de dollars. La compagnie acheteuse Lantic récupérera environ 12 millions de la vente des stocks et bénéficiera d'un prêt gouvernemental de 40 millions, remboursable en 98. Enfin, elle pourra réclamer des déductions fiscales pour les pertes encourues à la suite de l'achat de la Raffinerie. La vente et ses modalités discréditent tellement l'opération privatisation que le ministre Fortier a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas réellement d'une privatisation mais d'un assainissement des finances publiques.

Certaines études de l'ancien ministre de l'Agriculture montraient qu'avec des sommes supplémentaires la RSQ deviendrait rentable. Comme l'écrivait un producteur agricole: «L'entreprise n'a pas eu droit à un procès juste». Nous pouvons ajouter que l'opération ne respectait même pas la démarche établie par le gouvernement pour étudier l'avenir des sociétés d'État.

Monique Fortin



Jean Gladu désigne

La vie privée des services publics à la radio

Le travail dans les services publics, ça vous fait penser à quoi? À qui? C'est rose, gris ou noir? C'est la chance de travailler, c'est ta soeur ou mon chum qui y travaille? Pour mieux comprendre ce qui s'y passe, écoutons-les à notre radio communautaire.

À compter de la semaine du 17 mars, la CSM, en collaboration avec l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, met à l'affiche de votre radio communautaire les huit émissions suivantes:

20 ans de luttes, 20 ans de progrès
 Les femmes et le marché du travail
 Les femmes et les services publics
 Payé-e-s à rien faire?
 Des services publics de qualité!
 Travail à temps partiel, services à temps partiel?
 Des besoins qui changent
 La privatisation: une solution?

La diffusion de la série se fera dans 17 postes de radio communautaires à travers la province à raison d'une émission par semaine et selon l'horaire suivant:

CFIM-MF	92,7	Iles de la Madeleine	samedi	14h00 à 14h30
CFLX-MF	95,5	Sherbrooke	lundi	12h00 à 12h30
CFMF-MF	103,1	Fermont	jeudi	16h26 à 16h54
CFNJ-MF	99,1	Lanaudière Nord	vendredi	13h15 à 13h45
CHGA-MF	97,3	Haute-Gatineau	samedi	7h30 à 8h00
CHIP-MF	101,5	Pontiac	lundi	11h00 à 11h30
CHOC-MF	92,5	Jonquière	mardi	19h31 à 19h59
CIEU-MF	94,9	Baie des Chaleurs	mercredi	12h30 à 13h00
CION-MF	103,7	Grand-Portage	lundi	6h30 à 7h00
				19h30 à 20h00
CIRC-MF	88,7	Rouyn-Noranda	vendredi	17h15 à 17h45
CKIA-MF	96,1	Québec	mardi	16h30 à 17h00
CKNA-MF	98,1	Côte-Nord	vendredi	11h30 à 12h00
CIBL-MF	104,5	Montréal	mardi	14h00 à 14h30
CINQ-MF	102,3	Montréal	mardi	17h00 à 17h30
			excepté pour la	
			première semaine:	7h30 à 8h00
CIBO-MF	100,5	Senneterre	jeudi	11h30 à 12h00
CKLE-MF	96,5	Rimouski	vendredi	12h45 à 13h15
CKRL-MF	89,1	Québec	vendredi	11h30 à 12h00

UN MONDE ESSENTIEL À NOTRE SERVICE



CSN